



AVIS DE MOTION

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 04-2021, abrogeant le règlement 06-2018

Lors de la séance du conseil municipal du 1^{er} juin 2021, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, un avis de motion a été donné par Monsieur Jean-Sébastien Savaria qu'à une séance ultérieure sera présenté pour adoption le règlement 04-2021 abrogeant le règlement numéro 06-2018, -Règlement de gestion contractuelle. Le projet de règlement est déposé et remis aux élus.

Donné à Saint-Barnabé-Sud ce 3 juin 2021

Linda Normandeau
Directrice générale et secrétaire-trésorière